

## Quels outils, quels moyens ?

- Une vie collective à dimension humaine : 8 places en maison de vie, 2 places en appartement relais.
- Une équipe pluridisciplinaire formée et compétente.
- Le suivi médicalisé par un médecin addictologue.
- Le suivi psychologique par un psychologue clinicien qui pourra aussi recevoir votre famille.
- Un accompagnement individuel et éducatif.
- L'encadrement d'activités sportives par un professeur d'EPS.
- La mise en place d'un suivi individualisé de coaching.
- La participation à des activités de loisirs prévues avec l'animateur socio-éducatif.
- L'apprentissage de la gestion du quotidien, de son traitement médicamenteux avec des aides médico-psychologiques et des éducateurs.
- La construction d'un portefeuille de compétences professionnelles en vue de l'insertion avec l'aide d'un éducateur technique.
- Des contrats adaptés à votre rythme personnel avec une progression des sorties extérieures.
- Une évaluation hebdomadaire de vos progrès et de l'avancée de votre projet individualisé.
- Des activités diverses et variées, supports pour améliorer vos compétences :
  - Petits chantiers (réfection, bricolage, jardin, aménagement environnemental),
  - Sports (volley, badminton, natation, cardio-fitness, musculation, VTT, spéléologie, kayak, tir à l'arc...),
  - Culturelles (théâtre, atelier d'écriture, visites régionales et interrégionales, musique),
  - Collectives (groupes de parole, dynamique de groupes, relaxation et sophrologie...).

## CSAPA LA ANTOLINE

La **SEDAP** est une association d'intérêt général qui regroupe plusieurs établissements médico-sociaux. Le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie la Santoline est ouvert depuis 1981.



Sedap

0 811 466 280

santoline@addictions-sedap.fr  
<http://www.addictions-sedap.fr>

1 rue Toutain - Mirande - 21000 Dijon  
Télécopie : 03 80 65 69 00

# Addictions

## CSAPA SPÉCIALISÉ SANT

Accompagnement au quotidien avec hébergement  
Soins spécialisés pour personnes dépendantes

## Qui est concerné ?

### À qui s'adresse cet hébergement ?

#### LES PERSONNES PRÉSENTANT UNE DÉPENDANCE AUX OPIACÉS

**La Santoline** accueille en hébergement des personnes dépendantes aux produits psychoactifs, avec ou sans traitement de substitution et/ou traitement psychotrope, majeures, hommes ou femmes, seules ou en couple, motivées par un changement de conduite.

#### LES PERSONNES PRÉSENTANT UNE POLY-ADDICTION

**La Santoline** peut accueillir des personnes présentant une ou plusieurs conduites addictives simultanées éventuellement en associant des substances illicites et/ou licites (alcool, drogues, tabac) et souhaitant devenir abstinentes.

#### LES PERSONNES PRÉSENTANT UNE ADDICTION SANS SUBSTANCES ASSOCIÉES

La structure peut aussi accompagner des personnes présentant des conduites problématiques de jeux de hasard et d'argent, d'achats compulsifs, une addiction aux jeux vidéo.



## Comment être admis dans la structure ?

#### DEUX ÉTAPES :

##### → Première étape :

Vous devez nous écrire une lettre de motivation. Après son étude, vous recevrez une réponse favorable ou non.

##### → Deuxième étape :

Avec la réponse favorable, vous recevrez deux dossiers : un dossier administratif et un dossier médical.

Le dossier médical doit être rempli par le médecin qui vous suit habituellement et placé sous pli confidentiel à l'attention du médecin de la structure. Retournez le plus rapidement possible les deux dossiers dûment complétés.

Dès réception des deux dossiers complets, votre candidature sera examinée et vous serez informé de notre décision finale.

En cas de place disponible, vous serez contacté par téléphone pour fixer une date d'admission.

La structure accueille prioritairement les personnes de la région Bourgogne.



## De quelles aides pouvez-vous bénéficier ?

#### UNE AIDE POUR :

- Réapprendre des rythmes de vie, se remobiliser pour des activités culturelles, sportives, ludiques...
- Se restructurer tant sur le plan physique que psychologique et social.
- Mettre en place un travail de réflexion sur soi.
- Se confronter aux lois, aux règles et au fonctionnement collectif.
- Initier une progression individualisée et un travail personnalisé sur vos consommations.
- Renouer, développer un lien familial et social, pour retrouver une confiance en soi.
- Renforcer progressivement une autonomie de conduite à l'extérieur de la structure, gérer un budget.
- Être acteur de votre projet de vie.
- Définir des pistes de projet et réaliser des démarches en vue d'une insertion professionnelle.

